

Élaborer un Contre-Budget : de l'Analyse à l'Amendement

« Affirmez votre crédibilité politique par une alternative budgétaire rigoureuse »

Pour un élu minoritaire, le budget est le moment de vérité. Cette formation ultra-pratique vous donne la méthodologie pour transformer vos convictions en chiffres. Apprenez à détecter les failles d'une maquette M57, à utiliser des outils d'analyse performants et à rédiger des amendements en "bonne et due forme" pour peser réellement lors du conseil.

Repères Clés

-  **Public** : Élus locaux minoritaires (communes > 3500 hab, EPCI, départements).
-  **Prérequis** : Avoir suivi "Budget Niveau 1" (maîtrise des bases budgétaires).
-  **Durée** : 06 à 08 heures
-  **Lieu** : En ligne ou en présentiel.
-  **Effectif** : 5 à 15 participants

Objectif Pédagogique

- Auditer une maquette budgétaire M57 sous pression (délai légal de 12 jours).
- Détecter les marges de manœuvre et les failles éventuelles du projet de la majorité.
- Construire une "contre-maquette" équilibrée et réaliste.
- Rédiger et présenter un amendement budgétaire juridiquement recevable.

Programme de la formation

Module 1 — Expertise de la Maquette M57

- **Rappels stratégiques** : Les spécificités de la nomenclature M57.
- **Lecture rapide** : Repérer les points de vigilance dans les annexes et les chapitres clés.
- **Corrélation des documents** : Vérifier la cohérence entre le ROB (Rapport d'Orientation Budgétaire), la fiscalité et les AP/CP (Autorisations de Programme / Crédits de Paiement).

Module 2 — L'Ingénierie du Contre-Budget

- **Outil d'analyse** : Prise en main d'une matrice d'aide à la décision.
- **Scénarisation** : Élaboration de pistes alternatives (arbitrages, économies, priorités d'investissement) et analyse de leurs implications.
- **Équilibre réel** : S'assurer que votre contre-proposition respecte les contraintes de la section de fonctionnement et d'investissement.

Module 3 — L'Action Politique : L'Amendement

- **Rédaction technique** : Formuler un projet d'amendement respectant le cadre législatif.
- **Stratégie de présentation** : Comment porter ses propositions en séance pour marquer les esprits et la presse.

Méthodes et Évaluations

- **Mise en situation réelle** : Travail sur les documents budgétaires réels d'une collectivité.
- **Atelier d'écriture** : Rédaction tutorée d'un amendement.
- **Livrables** : Appropriation d'un tableau d'analyse et modèles de rédaction.

Financement de votre formation

Contactez **Lydia RABEHI** pour un devis sur mesure :  **04 30 44 83 04** |  lydia.rabehi@aelo.info

- **Financement via le DIF élus** : Chaque élu dispose d'un Droit **Individuel à la Formation (DIF)**, financé par la Caisse des Dépôts et accessible aux élus indemnisés ou non. Il permet de suivre des formations liées au mandat ou à la réinsertion professionnelle (jusqu'à 6 mois après la fin du mandat).
- **Financement par la collectivité** : Les formations des élus sont une dépense obligatoire pour la collectivité, comprenant les frais d'enseignement, de transport, d'hébergement et de restauration.
- **Personnel financier** : Règlement direct possible.

Accessibilité et Inclusion

Chez AELO, nous nous engageons à offrir un environnement d'apprentissage inclusif et adapté à chaque situation.

Votre interlocutrice dédiée

Pour toute question ou besoin spécifique, notre référente handicap est à votre écoute pour co-construire votre parcours de formation :

- **Céline BONVALOT**
-  06 20 78 39 50
-  celine.bonvalot@aelo.info